

- H -



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
**QUÉBEC**

Québec, le 16 février 2016

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par la députée de Saint-Hyacinthe dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 17 février 2016, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Martin Plante  
Directeur-adjoint de cabinet  
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

16/02/16  
11h23

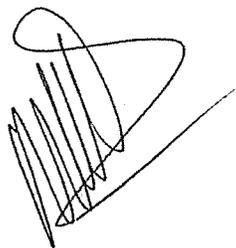
**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION**

(Article 97 RAN)

*« Que l'Assemblée nationale prenne acte des conséquences néfastes qu'entraînerait la décision de mettre fin aux engagements contractuels du gouvernement du Québec relativement à l'exploration gazière et pétrolière sur l'Île d'Anticosti ;*

*Qu'elle reconnaisse qu'un bris d'engagement de la part du gouvernement du Québec risque d'entraîner d'importantes pénalités contractuelles et des poursuites judiciaires pouvant représenter des millions de dollars;*

*Qu'elle exige du gouvernement qu'il respecte ses engagements contractuels en permettant de mener à terme les projets d'exploration visant à évaluer le potentiel gazier et pétrolier de l'île d'Anticosti »*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top and several vertical, parallel strokes below it, resembling a stylized 'M' or 'N'.

16/02/16

11h23